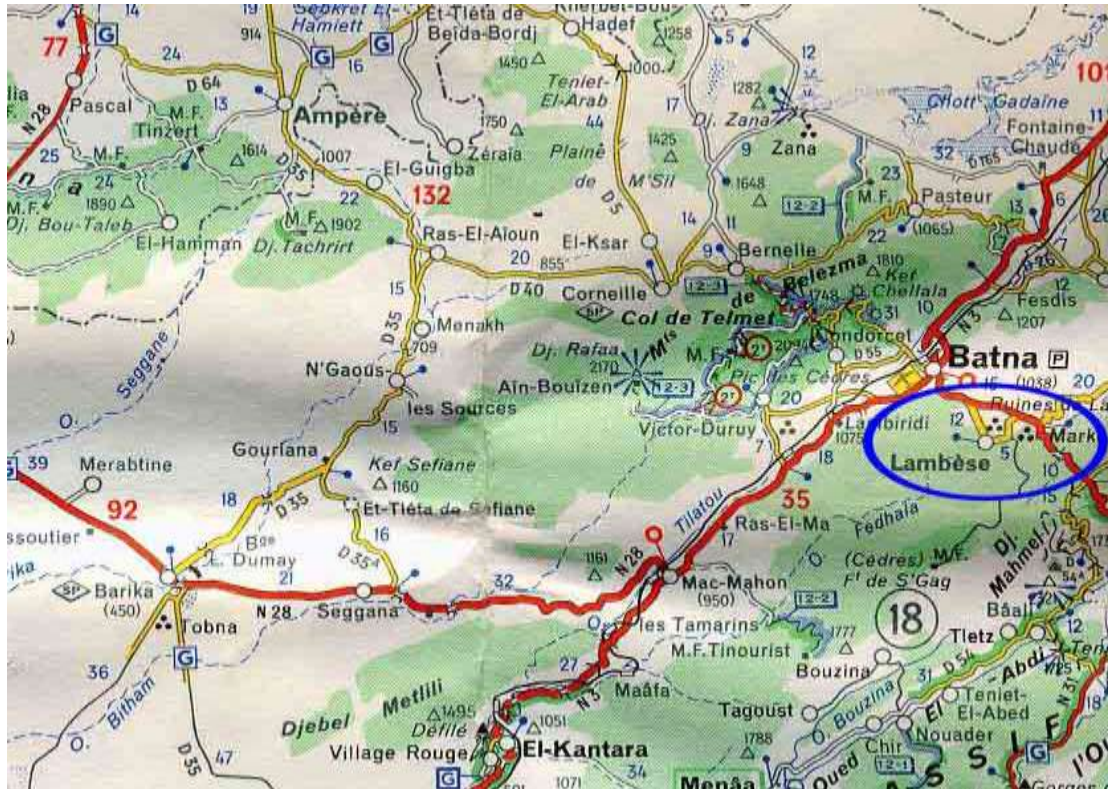


LAMBESE

Ville antique du Sud-est algérien située à 11 Km à l'Est de BATNA ; à 25 Km à l'Ouest de TIMGAD et à 90 Km à l'Ouest de KHENCHELA.



Climat semi-aride sec et froid.

Située à 1 171 m d'altitude, l'agglomération est cernée par le djebel DOUFANA et les monts OUSTILI à l'Ouest et le djebel TAFRENT au Sud.

HISTOIRE

En 40 Après J.-C., l'Empereur CLAUDE crée quatre provinces en Afrique dont la Numidie, région de Constantine. La III^{ème} Augusta, légion romaine, s'installe à LAMBESSA (*LAMBAESIS*) qui devient une place militaire importante...



On trouve au centre du village une ruine romaine *PRAETORIUM* au Temple de la victoire.



Le Praetorium

LAMBESE, fleuron antique adossé au massif des Aurès. Jadis, capitale militaire de l'Afrique romaine et quartier général de la troisième légion d'AUGUSTE.

Aux yeux des spécialistes, la ville offre « *le visage d'un urbanisme complexe et rare, où l'on peut encore observer le rôle des camps de légionnaires dans l'urbanisation des territoires avancés de l'Empire* »

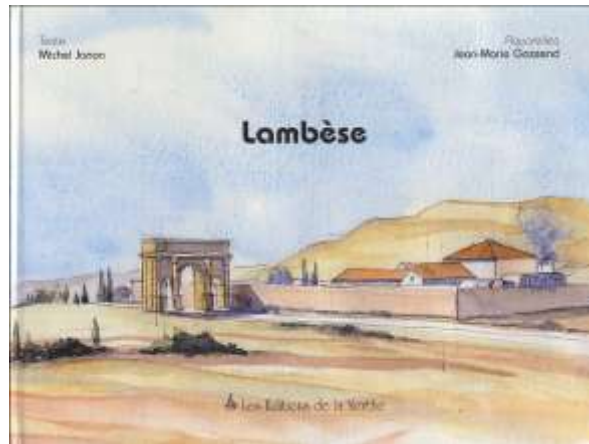


Cependant, faute de fouilles, certaines questions restent en suspens... Comme le nombre d'habitants et la circonférence urbaine exacte de l'antique cité. La seule certitude de l'archéologue à ce jour est que tout a commencé au II^e siècle, quand l'état-major a pris ses quartiers à LAMBESE.

A proximité de ses camps de légionnaires, émergent alors une implantation urbaine originale, des agglomérations de civils, toute une population de vétérans de l'armée, qui s'installent sur des terrains offerts par l'empereur, et grimpent ensuite dans la hiérarchie sociale civile pour occuper des postes importants dans l'économie et l'administration locales. Lambèse, déjà municipale depuis la fin du II^e siècle, prend le titre de colonie romaine, « *et devient une vraie capitale régionale, prestigieuse et prospère, s'enthousiasme l'archéologue Michel JANON : ses arcs de triomphe, offerts par l'élite locale, et la colonne d'HADRIEN, où est gravé le discours de l'empereur aux corps de l'armée d'Afrique. Ou pour les plaisirs de l'amphithéâtre* ». Le lieu exalte les valeurs militaires, le culte de l'empereur.



Les causes de la décadence de la cité sont plus mal connues... Le départ de la légion marque sans doute l'amenuisement de sa séduction et de son commerce. LAMBESE rétrograde vite en une bourgade de seconde zone. Tandis que ses monuments, eux, traversent miraculeusement les siècles pour revivre aujourd'hui sous forme d'aquarelles ensoleillées. Au sujet de ces derniers témoins des splendeurs passées, on pourrait presque entendre l'écho lointain des cris de ravissement du Maréchal de SAINT-ARNAUD, qui écrivait au siècle dernier : « *Quelles ruines ! Quatre lieues de pierres énormes, gigantesques... Ces ruines, parsemées de temples, de cirques, de bains, de monuments funèbres, d'arcs de triomphe, d'un temple d'Esculape sur les marches duquel je suis resté absorbé, pendant que la musique de la légion me jouait des valses de Strauss...* »



Source : *LAMBESE*, de Michel JANON et Jean-Marie GASSEND, Les Éditions de la NERTHE, 2005.

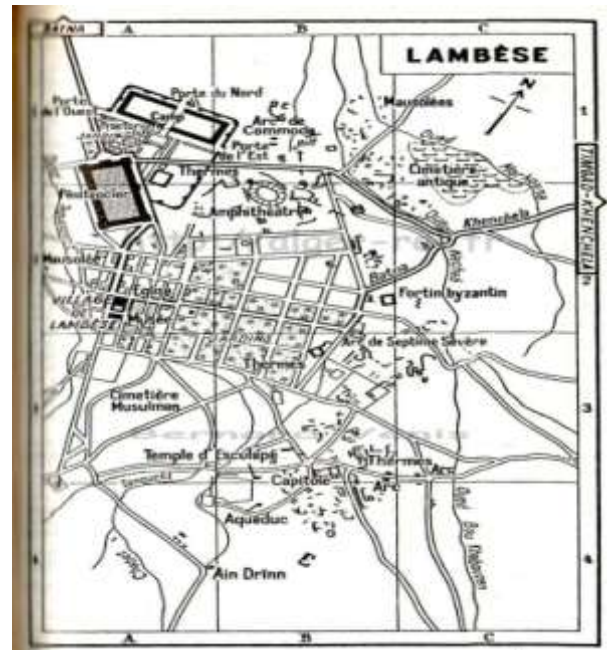
Sur la route de TIMGAD, et à 11 KM de BATNA, LAMBESE, fut la capitale Numide en Afrique du Nord.

Présence Turque 🇹🇷 1515 à 1830

Les Turcs ne sont pas parvenus à pénétrer dans la région des Aurès. Ils sont, en effet, repoussés par plusieurs tribus locales dont les Ouled Daoud et Salah Bey ne prend donc pas le risque de pénétrer sur ces terres hostiles.

Présence française 🇫🇷 1831 – 1962

Le 12 février 1844, lors de l'expédition vers BISKRA, le duc d'AUMALE, avec ses troupes, s'arrêtent à un point d'eau qui deviendra BATNA. Ce retranchement destiné à dominer les Aurès et à protéger la route du Tell au Sahara, fut déplacé deux mois plus tard à proximité des ruines romaines sur un milieu dit RAS-EL- AÏOUN-BATNA. En 1848, les premiers colons s'installèrent dans la Nouvelle-Lambèse qui prit le nom de BATNA en 1849. Les fouilles de la ville antique de LAMBESE commencent en 1848, dirigées le colonel Jean-Luc CARBUCCIA, commandant la subdivision militaire de BATNA entre 1848 et 1851 ; il était un passionné d'archéologie. Son rapport, intitulé *Archéologie de la subdivision de Batna*, est conservé à la bibliothèque de l'Institut de France.



-Auteur Monsieur Jules DUVAL (1859) -

LAMBESSA (LAMBESE) : « Colonie pénitentiaire affectée aux transportés politiques de 1848, bâtie sur l'emplacement de l'antique *LAMBOESIS*, cité romaine, dont la fondation est à peu près contemporaine de l'ère chrétienne, et qui était, deux siècles plus tard, à l'apogée de sa splendeur. Site admirablement choisi dans une vaste plaine, protégé contre le vent du désert par les cimes de l'AURES, au

point de passage des eaux de la Numidie, à plus de 1 000 mètres d'altitude, au point d'intersection des routes stratégiques qui, sous les Romains, sillonnaient la province.

La ville se survit presque toute entière dans ses ruines ; on y trouve tous les monuments qui distinguaient la civilisation romaine : amphithéâtre, théâtre, cirque, aqueduc, temples, arc-de-triomphe, thermes, palais, statues : son enceinte embrassait un circuit de plus de 3 lieues (12,5 km), et l'on peut évaluer sa population à 50 000 âmes.



Vers l'an 240 de notre ère, 90 prélats africains y tinrent un synode. Sur les édifices, sur les tables de marbre, sur des pierres et jusque sur les briques, on rencontre l'inscription *LEG. III*, indiquant qu'à LAMBESSA séjournait la troisième légion, *Augusta Pia Vindex*, à laquelle était confiée la garde de l'Afrique septentrionale : leçon donnée à l'occupation française, et du travail industriel des armées, et de l'art de rendre immortels de glorieux souvenirs.

LAMBESSA, retrouvée en 1844 par le commandant DELAMARRE, a été explorée par le 2^{ème} régiment de la Légion étrangère, sous la direction du colonel CARBUCCIA. Leur œuvre a été continuée par les transportés politiques, qui ont consacré à de studieuses recherches les heures de loisir que leur laissaient les travaux publics ou la culture des jardins. La construction du pénitencier, commencée en 1851 en vertu d'une loi du 24 juin 1850, est à peu près terminée, mais cette destination passagère et accidentelle d'une des plus belles positions de l'Algérie ne suffit pas au rôle que la tradition romaine assigne à l'émulation de la France. La capitale militaire de la Numidie doit redevenir une grande et glorieuse cité » [fin de citation] J. DUVAL].



Géographiquement, les vestiges sont éclatés en trois sites majeurs :

A l'Ouest entre la route nationale et le pénitencier de LAMBESSE les ruines d'un vaste camp dont tout le quartier Nord et une partie du quartier est sont dégagés. A l'intersection de deux grandes voies orientées Ouest-est et Nord-sud, s'élève la masse imposante d'un bâtiment rectangulaire percé de larges baies en plein cintre, orné de pilastres et de colonnes corinthiennes, dont il ne manque que le toit. Les clés des arcades sont rehaussées de sculptures; Victoires, Aigles, figures allégoriques tenant la corne et la patère, symboles de la *Pax Romana*. C'est le Prétoire, siège du général en chef, fondé en 128 et reconstruit en 267.



Il était traversé par la *via principalis*. Derrière s'étend une large cour dallée flanquée de portiques et de salles symétriques qui furent des salles d'armes; on y a trouvé des projectiles en pierre et en terre cuite. Plus en arrière, au-dessus de la cour, une basilique à trois nefs dans laquelle donnait une série de petites salles. Celle du milieu a dû être le lieu où l'on gardait le trésor de la légion. Au Sud-est de ce monument, des thermes dont les salles réservées aux bains chauds sont bien distinctes ; à l'Est, sur la voie qui mène à TIMGAD, un arc édifié à l'époque de Commode et plus au Sud un amphithéâtre construit sous Marc AURELE dont les sous-sols sont bien conservés avec les restes de la machinerie des jeux.



A la sortie Est de l'agglomération de LAMBESE on rencontre un arc à trois baies construit sous Septime Sévère qui marquait l'entrée de la ville antique. Sous cet arc passait la voie *SEPTIMANIA*, voie dallée qui unissait la cité au camp de la légion et qui fut inaugurée vraisemblablement à l'occasion de la visite que fit l'empereur africain et sa famille à *LAMBAESIS* en 203. Près de cet arc, de vastes ruines, incomplètement dégagées, correspondant à des thermes romains.



LAMBESE - Théâtre de MADAURE

En remontant vers un plateau situé plus au Sud, on arrive au cœur même de la cité où l'on découvre trois temples. Le temple d'*ESCULAPE* très endommagé est inspiré du modèle que constitue l'*ASCLEPIEUM* d'*EPIDAURE* en Grèce dominé par le célèbre temple dorique du dieu guérisseur. Construit pendant le 2^e siècle avant Jésus-Christ, il a été un établissement médico-religieux utilisé par les soldats romains pour des soins thermaux et pour échapper à la théurgie. Le Capitole, grand temple dédié aux dieux Jupiter, Junon et Minerve. Un troisième temple dont on ignore à quelle divinité il était dédié.



Des déportés

Très peu de temps après l'installation de l'Armée française à BATNA se produisit un événement qui devait se révéler essentiel pour l'histoire du site et des fouilles. En 1850 et 1851, furent déportés à LAMBESE des Républicains victimes de la répression de 1848 de Métropole.

Parmi ces exilés il s'en trouva qui, érudits et curieux, furent les premiers fouilleurs de LAMBESE. Mais la flambée d'intérêt que l'arrivée des déportés fit naître pour les vestiges antiques ne tarda pas à s'éteindre. Leurs installations à LAMBESE marquèrent l'accession de la cité au rôle peu enviable de ville pénitentiaire. Aux baraquements légers qui les avaient accueillis en 1851, succédèrent des bâtisses plus importantes, à plusieurs étages, entourées d'un énorme mur d'enceinte. Cet établissement, désigné sous le nom de pénitencier, de maison centrale, de maison d'arrêt ou plus simplement de prison de LAMBESE n'a cessé sous tous les régimes d'être utilisé. *Après l'indépendance de l'Algérie, le bagne est converti en pénitencier et les prisonniers y vivent dans des conditions contraires aux droits de l'homme ; il sert à emprisonner et briser les opposants au pouvoir et les déviants !*



Une prison militaire est créée par décret en janvier 1850. Elle sert à emprisonner les insurgés des Journées de juin 1848 en Métropole ainsi que des condamnés de droit commun. Elle était gardée par un détachement du 3^e régiment de zouaves.

Les DEPORTES de 1848

Le 14 janvier 1858, l'Empereur NAPOLEON 3, accompagné de son épouse l'impératrice, fut victime d'un attentat en se rendant à l'opéra comique de Paris.



L'attentat de Felice ORSINI contre Napoléon III devant la façade de l'Opéra, On compte 156 blessés ; 12 personnes mourront dans la nuit.



ORSINI sur l'échafaud.

Ce complot échoua et Napoléon s'inspirant de son oncle Premier Consul, édicta aussitôt une loi dite « de sûreté générale » (Article 7) en date du 21 février 1858 qui stipulait : « tout individu qui a été condamné, interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale à l'occasion des événements de juin 1848, ou décembre 1851, et que des

faits graves signalent de nouveau comme dangereux pour la sécurité publique, peut être interné dans des départements de l'Empire ou en Algérie, ou expulsé du territoire français »

S'appuyant sur cette loi « *de sûreté générale* », 2 000 personnes furent interpellées...

Les transportés étaient divisés en trois catégories :

- La première catégorie comprend ceux internés dans les forts et camps ;
- La deuxième catégorie se compose de ceux admis dans les villages ;
- La troisième catégorie est formée de ceux autorisés à se livrer à des exploitations particulières ou à résider sur certains points déterminés.

- Auteur Marcel EMERIT : source Site Persée -

https://www.persee.fr/doc/r1848_1155-8792_1948_num_39_181_1431

Extrait :En 1850, il n'a été retenu 468 détenus qui pourraient faire l'objet d'une transportation en Algérie. Sans être jugés ils sont néanmoins assujettis à la Loi du 24 janvier 1850 qui stipule :

Art 1er : *Tous les individus actuellement détenus à Belle-Isle seront transférés en Algérie, quelle qu'ait été l'époque leur arrestation...*

Art. 2 : *Les individus transportés seront réunis sur les terres du domaine de l'Etat et y formeront un établissement disciplinaire spécial...*

Art.3 : *Les transportés seront assujettis au travail...*

Art. 4 : *Dix années après la promulgation de la présente loi, la transportation cessera de plein droit...*

Art. 5 : *Trois années après le débarquement des transportés en Algérie, ceux qui justifieront de leur bonne conduite pourront obtenir, à titre provisoire, la concession d'une habitation et d'un lot de terre sur l'établissement...*

Art. 14 : *Jusqu'à ce que l'établissement ait été approprié pour recevoir les transportés, le gouvernement est autorisé à détenir ces transportés dans celle des forteresses de l'Algérie qui sera déterminée par le chef du pouvoir exécutif...*



BÔNE : *Le quartier Arabe près de la Casbah*

Les 3 et 5 mars 1850, 450 prisonniers politiques furent conduits de Belle-Isle à BÔNE par deux navires de guerre : le *GOMER* et l'*ASMODEE*, dont les officiers se conduisirent avec humanité. Ils furent rejoints par un dernier groupe, qui traversa la France en voiture cellulaire et la Méditerranée, de Toulon à ALGER, les fers aux pieds.

Le pénitencier de LAMBESE n'étant pas encore construit, les proscrits furent enfermés pendant deux ans dans la Casbah, grande caserne fortifiée, bâtie sur une hauteur qui domine la ville de BÔNE. Ils y étaient fort mal nourris, mais on ne les astreignait à aucun travail. C'est eux-mêmes qui, souffrant de l'inaction, organisèrent deux ateliers, l'un de menuiserie, l'autre d'ébénisterie. Plus tard, le Génie les employa à fabriquer des voitures pour les colons...

En 1851, trois prisonniers s'évadèrent ; mais, trois jours après, les Arabes, appâtés par une prime de 25 francs qui leur était versée en pareil cas, les ramenèrent à la Casbah, garrotés et attachés sur des mulets. Ont enferma ces trois malheureux dans une cellule et on défendit au médecin de leur porter secours. Toute la nuit on entendit les plaintes de l'un d'eux, le citoyen LORIOT, que l'on trouva mort à l'ouverture du cachot.

Cependant, les officiers du Génie étaient républicains, et surent adoucir le sort des prisonniers en leur faisant passer les lettres de leurs amis et tous les journaux de Paris.

La population de BÔNE s'intéressait aussi à eux, au point d'élire TERSON commandant de la garde nationale. Ce TERSON, ancien curé converti au saint-simonisme, fut très touché de ce témoignage de sympathie, qui était plutôt une protestation contre la détention sans jugement de 468 citoyens.

Un cercle de patriotes bônois fit une collecte, dont le produit fut versé à la Caisse de secours fraternels organisée par les déportés dès les premiers jours de leur incarcération.

Vers la fin de mars 1852, les déportés furent acheminés vers LAMBESE en trois détachements, qui y arrivèrent après 16 jours d'une marche pénible, tantôt sous la pluie et la neige, tantôt par une chaleur accablante.

Les bâtiments du pénitencier n'étant pas encore achevés, on coucha les détenus dans les grandes écuries, où l'on avait tendu des hamacs. Ils étaient bien gardés par les troupes du Camp (deux compagnies de ligne et trois brigades de gendarmerie), ainsi que par trois goums, qui faisaient des rondes. Une prime était promise aux Arabes qui ramèneraient un évadé, mort ou vif. Sur 40 proscrits qui ont tenté l'aventure, 8 seulement ont réussi.



Camp de LAMBESE en 1850 (in Revue Archéologique 1851)

Le pays était salubre et fertile. Les détenus furent astreints à travailler la terre. La plupart se mirent avec cœur à la tâche. Mais quelques ouvriers d'art ou artisans de Paris s'y refusèrent. Pour ce fait, ils étaient traduits devant un conseil de guerre, qui généralement les condamnait à 5 années de fers, quelques uns à la peine de mort (mais elle ne fut pas appliquée).

Pour décider les ouvriers à travailler la terre, l'administration leur donna un bon terrain pour en faire un jardin. Elle allouait aux travailleurs un franc par jour, pour 10 heures de travail, et leur promettait d'employer les produits du sol à l'amélioration de leur nourriture, qui était celle des soldats.

On construisit aussi des bassins d'eau et des pavillons pour le logement des jardiniers. D'autre part, le Génie employait les ouvriers à la construction du pénitencier, qui devait comprendre 450 cellules. Pour ce travail, ils touchaient 4 francs par jour, sur lesquels on retenait 0,80 pour leur nourriture.

Les déportés qui avaient quelque instruction s'occupaient de l'école, où ils apprirent à lire à 150 de leurs camarades, ou bien s'employaient à fouiller les ruines romaines, sous la direction de l'un d'entre eux, architecte de profession, le citoyen BEURY, ancien conseiller municipal de Passy, qui créa la première société archéologique de l'Algérie.

Quand arrivèrent à LAMBESE les proscrits du 2 décembre, on raconta aux hommes de 1848 que les nouveaux venus étaient de redoutables condamnés de droit commun. Ils ne le crurent pas et fraternisèrent avec les victimes de Badinguet (surnom de NAPOLEON 3, par Victor Hugo). Il fallut leur interdire formellement de communiquer avec eux et murer certaines portes intérieures qui auraient permis les communications entre les deux catégories de détenus...



NAPOLEON 3 (1808/1873)

-Président de la République Française (20/12/1848 au 2/12/1852)
 -Chef du gouvernement français (26/10/1851 au 2/01/1870)
 -Empereur des Français (2/12/1852 au 4 septembre 1870)



NAPOLEON Jérôme dit PLON-PLON (1822/1891)

Prince, Altesse impériale et sénateur en 1852
 Général de division en 1853, président de l'Exposition universelle de 1855
 Ministre de l'Algérie et des Colonies de 1858 à 1859

Quand il fut ministre de l'Algérie et des colonies, le prince NAPOLEON, cousin de l'Empereur, qui voulait passer pour républicain, se hâta de mettre fin aux persécutions politiques. Il pensait que l'Algérie n'attirerait que difficilement de nouveaux colons si on continuait de la considérer comme un bagne. C'est pourquoi les déportés d'Afrique furent graciés par un décret du 23 septembre 1859.

Combien d'entre eux se fixèrent dans le pays ?

A LAMBESE, 63 victimes des trois déportations demandèrent à rentrer en France et 57 optèrent pour l'Algérie. Ceux qui restèrent étaient des hommes qui, dépourvus de tout soutien familial, n'étaient pas sûrs de trouver un

travail du travail en Métropole, ou bien des intellectuels, qui pouvaient espérer trouver un champ d'activité dans un pays où la proportion des hommes instruits était faible et où la presse jouissait d'une certaine liberté.

A la fin de l'Empire, ils devinrent les véritables maîtres de l'opinion publique.

D'après un état du 30 juin 1859 (*Archives du Gouv. Général Alger*), le chiffre exact des déportés de Juin en Algérie fut de 459. Sur ce total, 59 sont morts, 40 ont été transportés à Cayenne ; 12 se sont évadés ; 268 graciés sont aussitôt rentrés en France ; enfin 19 sont classés dans une catégorie *diverse*.

Il resterait donc à cette époque 61 déportés de 1848 en Algérie, dont 23 détenus à LAMBESE.



Photographie aérienne du pénitencier de LAMBESE prise, entre janvier et mars 1962, par Édouard STAWSKI, adjoint de Jean LASSUS à la Direction des Antiquités de l'Algérie. Le pénitencier empiète sur l'ancien camp romain.

Les ruines qui couvraient plus de 800 hectares ont servi d'abord à la construction du pénitencier et ensuite pour la construction du centre colonial. Un petit village peuplé d'ouvriers, d'artisans et de commerçants se forme autour de la prison.

Aussitôt un petit village (composé de 40 feux) d'ouvriers, d'artisans et de commerçants se forme autour de la prison (Maison Centrale). Peu à peu les gens, entourés d'espaces libres prennent goût à la culture, d'où une demande de création de village agricole...

Consacrant un état de fait, l'on remet, le 6 avril 1862, 4 619 hectares 9 ares 11 centiares pour la création du territoire de LAMBESE au service de la colonisation (Cercle de BATNA). La création est réglée le 14 juin 1862 (par décret du 4 juin) et 107 colons reçoivent 100 lots urbains et 232 lots ruraux.

Le peuplement entraîne la création d'une Commune de Plein Exercice en 1869 (*Arrêté préfectoral du 8 octobre*). Quelques bâtiments publics complètent l'établissement : église, hôpital, bureau de poste. Les prisonniers peuvent vendre une partie de leur production, afin de se constituer un pécule qui leur est remis à leur libération



Chapelle de la famille LABARRERE à LAMBESE.

ETAT CIVIL

- Source ANOM -

NDLR : Seuls les mariages jusqu'à 1905 sont en lignes sur le site ANOM

-Premier mariage : 1852 (5 février) M. BAC Pierre (*débitant et natif de l'Ardèche*) avec Mlle OLIVIER Marie (*ménagère née dans le VAR*) ;

Nous relevons aussi en :

1852 (2 octobre) : M. ORCEL Joseph (*Boucher natif de l'Isère*) avec Mlle CHAVET Gabrielle (*Couturière native de l'Allier*) ;

1853 (17 février) : M. SANCHEZ Bernard (*Journalier né en Espagne*) avec Mlle JANER Rafaela (*journalière née ile de Minorque*) ;
 1853 (2 juin) : M. FAURE Jean (*Surveillant prison né en Dordogne*) avec Mlle COULY Anne (*Gilette née en Alsace*) ;
 1854 (23 août) : M. TOURENG Jean (*Liquoriste né dans l'Ariège*) avec Mlle BESTAGNE Joséphine (*native de Marseille*) ;
 1855 (9 janvier) : M. FABRE Jean (*Voiturier natif du Cantal*) avec Mlle BRETONS Manuella (*née en Espagne*) ;
 1855 (6 février) : M. DOMEJEAN Antoine (*Forgeron natif de Haute Garonne*) avec Mlle OILVIER Marie (*native de la Meurthe*) ;
 1855 (7 mars) : M. HAAN Nicolas (*Charron natif de la Moselle*) avec Mlle DAULHAC Catherine (*Plumassière native de Corrèze*) ;
 1855 (8 mars) : M. BORG Joseph (*Commis né ile de Malte*) avec Mlle BRETONS Thérèse (*Veuve née en Espagne*) ;
 1855 (14 avril) : M. DHIVERS Jean (*Bûcheron natif du Jura*) avec Mlle PRAT Marie (*native des Bouches du Rhône*) ;
 1855 (26 mai) : M. JOUAN Adrien (*Militaire né à Brest*) avec Mlle DIETRE Antoinette (*femme de chambre native du Jura*) ;
 1855 (28 mai) : M. SCHMITT Christian (*Maçon né en Allemagne*) avec Mlle KENBOLD Elisabeth (*Blanchisseuse née en Allemagne*) ;
 1855 (4 août) : M. MOUCHOT J. Louis (*Militaire né en Moselle*) avec Mlle PORCHERON Jeanne (*Couturière native de la Vienne*) ;
 1856 (26 février) : M. JOST Médard (*Gendarme né en Alsace*) avec Mlle KULLMANN Dorothée (*Cuisinière née en Allemagne*) ;
 1856 (26 février) : M. BLEUSE Arsène (*Gendarme natif de la Seine*) avec Mlle SCHWENDENMAN Marie (*Blanchisseuse née en Alsace*) ;
 1856 (12 juin) : M. HENNEN Jacques (*Gendarme natif de Moselle*) avec Mlle WETTER Hélène (*SP née en Alsace*) ;
 1856 (21 juillet) ; M. LABAT Pierre (*Cultivateur natif du Gers*) avec Mlle SALLES Bertrande (*SP native de Haute Garonne*) ;
 1856 (24 juillet) : M. LECLERC Jean (*Voiturier natif de la Meuse*) avec Mlle OLIVIER Marguerite (*Blanchisseuse native de la Meurthe*) ;
 1856 (6 août) : M. MAZOYER Jean (*Cafetier natif de l'Ardèche*) avec Mlle HUMBERT Marthe (*Ménagère native de la Meurthe*) ;
 1856 (18 octobre) : M. GUGLIELMI Jean (*Militaire natif de la Corse*) avec Mlle COINDREAU Joséphine (*Rentière née à Paris*) ;

Quelques mariages relevés avant 1905 :

(1900) ANGELETTI Toussaint/PRUDENT Antoinette ; (1899) AUBERT Louis/GHISALBERTI Jeanne ; (1888) AUGIER Jacques/FLECHAIRE Marie ; (1877) BAC François/ROUSSEL Catherine ; (1895) BAC François/TEMPIA Anna ; (1880) BAC Jean/JOUBERT Marie ; (1890) BARBET François/GRANER Agathe ; (1869) BAZAHIT DIT BRUZOT Gustave/GINER Françoise ; (1895) BERBIS Joseph/Franc Marie ; (1884) BERTRAND Augustin/SCHOENAUER Emilie ; (1877) BERTRAND Louis/HOURCADETTE Marie ; (1882) BIANCARDINI Pierre/TEODORI Marie ; (1895) BIESSE Jules/TEDESCHI Marie ; (1904) BORGONOVO Charles/HUBICHE Eugénie ; (1877) BRAHIC Jules/LEBLANC Marie ; (1893) BROUILLET François/CANAVAGGIO Nonce ; (1887) BOURDA Bernard/ABERT Angélique ; (1891) BOURDA Jean/PERRET Anne ; (1896) BOYER Ferdinand/BRUZOT Joséphine ; (1887) BRUN Emile/ASTIER Victoire ; (1886) CALMETTE Eugène/BAC Eugénie ; (1904) CANAVAGGIO Jean/LETTERE Léonie ; (1899) CANAZZI Charles/GINER Marguerite ; (1869) CARTIALA Auguste/LINTZ Marie ; (1903) CASADONTE Dominique/PIPARD Louise ; (1885) CATIN Alphonse/HEBRARD Marie ; (1876) CHAPUYS Jules/DEBONO Joséphine ; (1892) CHARRAT Léon/BRUZOT Rosalie ; (1877) CHASTEL Ange/LECLERC Marie ; (1899) CHERRI Vincent/RINN Lucie ; (1885) COMBIER Gabriel/SMIDTS Claire ; (1887) CONSTANT Joseph/PACRIAUD Marie ; (1882) CORNUEY Eugène/FAU Marguerite ; (1881) CORNUEY Louis/RINN Octavie ; (1904) CORTES Simon/SAYOUS Justine ; (1890) COUETTE Charles/LINTZ Marie ; (1903) COTTAREL Hubert/CHASTEL Louise ; (1903) DANTII Dominique/SANDRESCHI Jeanne ; (1901) D'ANTRECHAUX Sébastien/PRUDENT Céleste ; (1887) DAYNAC Eugène/NEUVILLE Jeanne ; (1900) DEVIQ Camille/DEBAPTISTA Marie ; (1861) DOMEJEAN Antoine/SEMSEBE Jeanne ; (1897) DOMEJEAN Isidore/HABERT Marie ; (1885) DOUGNAC Firmin/ANDREUCCI Marie ; (1902) DUPUY Adolphe/RINN Marie ; (1878) ESPIRAT Benoît/GINER Françoise ; (1878) ESPIROT Benoît/DARRAS Rose ; (1901) FOURQUIE Jean/IRISSON Marie ; (1882) FLORANCE Alexandre/HASSEN Marie ; (1898) FRAYSSE Antonin/GINER Antoinette ; (1892) GABRIELLI Jean/PIANETTI Adèle ; (1878) GANSON Pierre/CHARRET Marie ; (1902) GAUTHIER Jules/RENUCCI Marie ; (1900) GELIN Victor/PAQUELIN Françoise ; (1901) GENILLON Louis/PIANETTI Emelie ; (1898) GINER Auguste/IRISSON Rosalie ; (1869) GINER Augustin/COMBIER Claudine ; (1893) GINER Augustin/ROUSSEL Marie ; (1870) GINER Joseph/BARBIER Louise ; (1901) GINOT Louis/BIANCARDINI Rose ; (1888) GONSON Jean/CONTE Adélaïde ; (1879) GONSON Michel/ORFILA Armandine ; (1902) GRANJON Auguste/BORG Rose ; (1878) GRANJON Jules/GILMAIRE Louise ; (1871) GRAY Pierre/GINER Joséphine ; (1904) HERDT Louis/ROUCH Jeanne ; (1868) HIGUERES Jean/ROUSSEL Marie ; (1876) HIZETTE Célestin/TOURENQ Pauline ; (1868) HIZETTE Pierre/MARTIN Sénac ; (1894) HUBICHE Constant/TROSSIN Zoé ; (1873) HUBICHE Louis/SCHLEGEL Elisabeth ; (1857) JAMME Gabriel/DAULHAC Catherine ; (1887) JOURDI Germain/CONTE Marie ; (1894) JOUVE César/OLLIVIER Marie ; (1877) LACOMB Pierre/DAULHAC Catherine ; (1896) LAPOILE Charles/INNOCENZI Marie ; (1894) LENGELLE Charles/BERTRAND Eugénie ; (1891) LEPINIER Henri/WESSER Françoise ; (1883) LOVIGHI Paul/RISACHER Rosalie ; (1895) LUCIANI Jean/GROSSETTI Marie ; (1883) MAESTRACCI Jacques/GIAMARCHI Catherine ; (1883) MAIRET Claude/ALESSANDRI Marie ; (1865) MARCADIER Louis/HIZETTE Françoise ; (1885) MARCELLIN Jean/RINN Octavie ; (1866) MARIETTE Augustin/OLLIVIER Marie ; (1883) MATTEI Antoine/HUBICHE Amélie ; (1858) MAZOYER Jean/LECLERC Anne ; (1896) MAZUC Louis/PIANETTI Angèle ; (1904) MENGUAL Joseph/LECA Angèle ; (1894) MICHALLON Pierre/LEAUTIER Hélène ; (1883) MIOLLAN Jean/BOURDA Anna ; (1887) MONAIRON Denis/RINN Marie ; (1882) MONLEAU Victor/ALESSANDRI Marie ; (1899) MORETTI Vincent/COLONNA Micheline ; (1888) NEUVILLE Jean/CONSTANT Pauline ; (1893) NOUTO François/SENAC Thérèse ; (1885) OLIVER Jean/POLLASTRINI Hélène ; (1880) OLIVIER Joseph/ODOYER Marie ; (1895) OLLIVIER Honoré/PENCIOLELLI Marie ; (1892) PARACHOUX Etienne/DEBAPTISTA Marie ; (1887) PAYRASTRE Jean/LACORNE Victorine ; (1904) PELLEGRINI Camille/GONSON Eugénie ; (1873) PELLISSIER Hyacinthe/BAC Suzanne ; (1872) PIANETTI Berthelemi/DOMEJEAN Marie ; (1885) PICARD Auguste/JOUVE Augustine ; (1900) POLI Don/CANAVAGGIO Marie ; (1877) PREVARD Maurice/BOURDA Anna ; (1877) PRUDENT Joseph/PINCIOLELLI Marie ; (1879) RIBES Isidore/ODOYER Marie ; (1884) RIGAIL Eugène/LEAUTIER Antoinette ; (1860) RINN François/PARISEL Catherine ; (1898) PENNIN Julien/SERIS Ernestine ; (1885) RISACHER Vincent/BAC Sophie ; (1889) RISACHER Vincent/CASANOVA Marie ; (1903) ROTTIER Jules/PELLISSIER Augusta ; (1879) ROUCH Albin/DUMONT Cécile ; (1884) SAINTOURENS Etienne/HIGUERES Rosalie ; (1879) SALES Jean/LABARRERE Joséphine ; (1897) SALLOT Marie/SUAU Jeanne ; (1883) SAYOUS Adolphe/BERTRAND Marie ; (1898) SAYOUX Martin/TEDESHI Marie ; (1901) TOURENQ Eugène/COMBIER Angélique ; (1893) VENTRE Louis/FABREGA Jeanne ; (1878) WACH Edouard/LARA Eléonore ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner LAMBESE sur la bande défilante.

-Dès que le portail LAMBESE est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

LES MAIRES

LAMBESE, commune de Plein Exercice depuis 1869, a eu les édiles municipaux successifs :

1869 à 1871 : M. LABARRERE Eugène ;
1871 à 1878 : M. KELLER Kilien ;
1879 à 1884 : M. LABARRERE Eugène ;
1885 à 1886 : M. FRUCTUS Théodore ;
1886 à 1888 : M. DUPRAT Denis ;
1888 à 1900 : M. HUBICHE Léon ;
1900 à 1902 : M. TATIN Alphonse ;
1903 à ? : M. JOUVE Joseph ;
Date inconnue : M. NOELL José



(Source : <http://entre-alpes-et-aures.over-blog.com/article-lambese-74286263.html>)

NDLR : MERCI de bien vouloir nous aider à compléter cette base de données.

Un différend éclate entre le village et le pénitencier pour partager équitablement l'eau de la source BOU-BEN-ANA. Le détachement militaire du 3^{ème} Zouaves ne reçoit que difficilement et lentement la quantité d'eau nécessaire et subit en 1892 une épidémie de typhoïde.

Le maire, Léon HUBICHE et le Directeur du pénitencier se livrent une guerre des chiffres dont l'eau est l'enjeu. Pour le village : 430 Français, 26 étrangers, 250 indigènes ; pour la prison : 60 fonctionnaires, 120 hommes de garnison, 569 détenus (moyenne des 3 dernières années)

L'Etat mettra tout le monde d'accord en partageant le volume de la conduite d'eau mise en cause. Par contre il refusera de participer financièrement à l'édification du nouveau logement de l'instituteur. Aussi le village devra survivre grâce à ses seules ressources...



*« Ce cippe (stèle en pierre de forme diverse) retrouvé à LAMBESE (face à la Mairie) retrace les péripéties du voyage de NONIUS DATUS qui grâce à ce génie Romain l'eau à pu être acheminé de TOUDJA de la fameuse source (EL AINSSAR) ces eaux qui sortent de la roche, traversent un souterrain construit par les Romains jusqu'à BOUGIE dans voici un bref aperçu.

La célèbre inscription gravée sur un cippe hexagonal a été découverte à LAMBESE (BATNA) en octobre 1866. Il s'agit d'une dédicace du Gouverneur de Mauritanie Césarienne, étudiée pour la première fois par A. CHARBONNEAU en 1866. Ce Cippe a été transféré à BOUGIE pour orner la fontaine symbolisant la grandeur de l'aqueduc. Cette dernière a été inaugurée en 1896. Les ingénieurs IMBERT et ROUX utilisèrent la même source et le même tunnel de l'aqueduc romain pour pouvoir alimenter la ville de BOUGIE en eau ».



En 1948, l'Algérie comptait 107 établissements pénitentiaires, hors chambres de sûreté et geôles municipales. Les trois circonscriptions pénitentiaires recouvraient à peu de choses près les trois départements d'alors. La circonscription pénitentiaire de CONSTANTINE comprenait 7 prisons départementales et 33 prisons annexes. La maison centrale de LAMBESE fonctionnait de façon séparée, relevant directement du Préfet et échappant à l'autorité du directeur de la circonscription pénitentiaire.

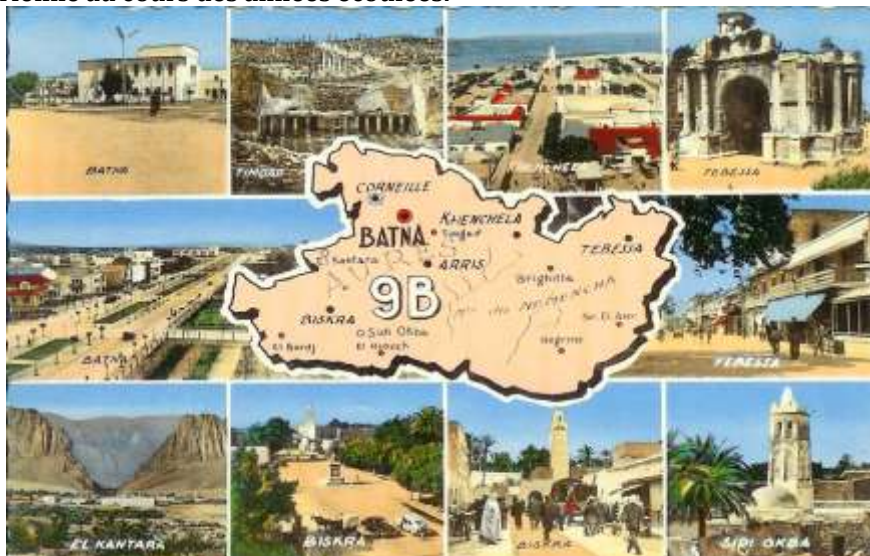
DEMOGRAPHIE

Année 1891 = 1 021 habitants dont 430 français ;
 Année 1936 = 2 274 habitants dont 361 français ;
 Année 1954 = 4 005 habitants dont 385 français ;
 Année 1960 = 5 210 habitants dont 371 français.

DEPARTEMENT

Le département de **BATNA** est un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index **9 B**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie est organisée administrativement de la même manière que la France métropolitaine. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de **BATNA**, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

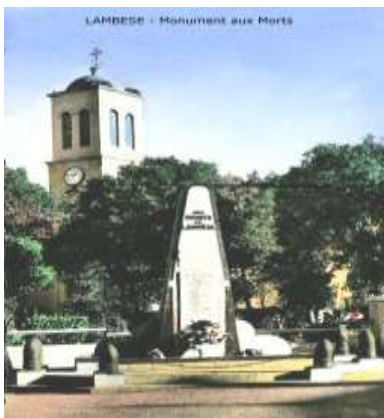


Le département de **BATNA** fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 38 494 km² sur laquelle résidaient 529 532 habitants et possédait cinq sous-préfectures : **ARRIS**, **BARIKA**, **BISKRA**, **CORNEILLE** et **KHENCHELA**.

L'Arrondissement de BATNA comprenait 10 centres :

AÏN YAGOUT - BATNA - BOUILEF FESDIS - CHEMORA - EL MAHDER - **LAMBESE** - LAVERAN - LUTAUD - MAC MAHON - VICTOR DURUY

Le relevé n°57250 mentionne les noms de **17 soldats « Morts pour la France »** au titre la Guerre 1914/1918, à savoir :



BAC Eugène (1915) -**BOURDA** Jean Baptiste (1917) -**BRUNCHER** Hubert (1916) -**DECORI** Vincent (1918) -**DIAZ** Pierre (1914) -**JOUVE** René (1918) -**MARCHI** Laurent (1918) -**MARREF** Belkassem (1914) -**MARREF** Mohammed (1918) -**MEHARZY** Ammar (1917) -**MONAIRON** Georges (1915) -**OLLIVIER** Pierre (1916) -**PIANETTI** Charles (1918) -**SALEMME** Léopold (1916) -**SANTONI** César (1916) -**SARI** Amar (1918) -

Nous n'oublions pas nos Soldats victimes de leurs devoirs à LAMBESE ou dans le secteur :

- Militaire (?) ELOISE** Victor (23ans), tué le 12 mars 1959 ;
- MDL (1^{er} RAC) GABORIT** André (29ans), tué le 1^{er} juin 1958 ;
- Soldat (?) PARISOTTO** Emile (20ans), tué le 8 août 1958 ;
- Chasseur (4^{ème} BCP) POGET** Claude (20ans), tué le 8 août 1958 ;
- Sergent (3^e REI) ROTHLIN** Arnold (25ans), enlevé et disparu le 9 avril 1961 ;
- Chasseur parachutiste (18^{ème} RCP) THALMANN** Hubert (22ans), tué le 30 octobre 1957 ;

EPILOGUE TAZOULT

De nos jours (au recensement 2008) = 27 493 habitants.



Je vous suggère également ce lien : <https://kabyles.com/conditions-carcerales-en-algerie-de-1985-a-1987/>

SYNTHESE réalisée grâce aux auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/Lamb%C3%A8se - Ville>

<https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Lamb%C3%A8se>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf> (page 270)

<https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/305>

https://www.persee.fr/doc/antaf_0066-4871_1973_num_7_1_1451

<http://algerieterredafrique.blogspot.com/2012/03/le-site-romain-de-lambese.html>

https://www.persee.fr/doc/r1848_1155-8792_1948_num_39_181_1431

<http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes-cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html>

<http://paixetjustice.over-blog.com/article-temoignage-sur-le-penitencier-de-lambese-113350100.html>

<https://www.photosetbalades.fr/galerie-d-hier/afrique-du-nord/numidie-lambese/>

https://www.vitamedz.com/cippe-romain-de-lambese-face-au/Articles_20732_2855065_6_1.html



BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO